

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 2

Artikel: Liquidation progressive d'une armée crédible? : L'armée punie pour avoir à elle seule consenti des économies considérables depuis 1990
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liquidation progressive d'une armée crédible ?

L'armée punie pour avoir à elle seule consenti des économies considérables depuis 1990

Une armée entraîne des frais, c'est aussi inévitable qu'évident. Il est naturel que l'on incline à juger ces frais comme exagérés. En effet, si l'on n'a pas dû engager cette armée, si l'on n'a pas été exposé à une menace immédiate et tangible, on se demande si ces dépenses sont vraiment nécessaires. Henry Kissinger observe : « Plus longtemps la dissuasion produit ses effets, plus difficile il devient de prouver pourquoi elle produit ses effets. La paix a-t-elle été sauvegardée parce qu'on craignait le risque d'une guerre ou parce que l'adversaire n'a, en fait, jamais prévu une attaque ? » Un pays comme la Suisse, qui pratique traditionnellement une stratégie de dissuasion liée au principe de neutralité armée, est régulièrement confronté à cette question.

■ Col EMG Dominique Brunner

L'histoire de ce siècle démontre clairement que les « sacrifices » financiers consentis pour la préparation de la défense ont été payants, parce que très inférieurs au coût qu'aurait causé une occupation étrangère, autrement dit une défaite militaire due au manque de préparation. Après 1945, l'effort de défense de la Suisse s'imposait : preuves en sont les plans d'attaque et les énormes efforts d'armement de l'Union soviétique contre l'Europe de l'Ouest, aujourd'hui connus, qui prévoyaient des opérations incluant notre pays. Les préparatifs militaires de la Suisse se justifiaient en outre par la nécessité de ne pas apparaître comme un parasite profitant du « parapluie » de l'OTAN. Une Suisse refusant de prendre les dispositions indispensables

en vue de sa défense, faisant fi de la solidarité au sein du monde occidental n'aurait évidemment pas attiré des entreprises et des capitaux étrangers, plus particulièrement américains, comme se fut le cas au plus grand profit du pays.

Risques, menaces et budgets militaires dans les années 1990

La disparition du Pacte de Varsovie et de l'Union soviétique a profondément modifié les données stratégiques déterminantes pour l'Europe et pour la Suisse. La stabilisation et la réduction des armements nucléaires et classiques, obtenues par les accords de contrôle des armements conclus entre 1987 et 1993 (INF, CFE, START I et II), ont provoqué une diminution considérable de la menace. Tous les pays, ré-

agissant de la même façon, ont réduit plus ou moins substantiellement leurs dépenses militaires. La Suisse n'a pas agi différemment. Naturellement, personne n'a procédé à un désarmement total.

Par ailleurs, la production et les exportations d'armements augmentent à nouveau dans nombre de pays. La Russie ne vient-elle pas de mettre en service un nouvel engin balistique intercontinental ainsi qu'un nouveau char supérieur, semble-t-il, aux blindés américains et européens ? Contrairement aux espoirs caressés par certains en 1989-1990, l'évacuation de l'Europe de l'Est par l'Union soviétique et la dissolution de l'empire n'ont pas entraîné une paix durable. Il n'y a qu'à penser à la guerre contre l'Irak, le plus grand conflit depuis les années 1970, la cruelle guerre en Yougoslavie qui a duré qua-

tre ans et n'a pris fin qu'avec l'intervention militaire de l'OTAN, ainsi qu'à de nombreux conflits armés dans le sud de l'ancienne Union soviétique.

L'avenir reste stratégiquement imprévisible, même dans l'aire eurasiatique qui ne concerne pas directement la Suisse. Cette situation explique l'importance renouvelée de l'OTAN comme alliance militaire visant à maintenir la paix. A-t-on récemment saisi la portée du vote des Hongrois en faveur de l'adhésion de ce pays à l'OTAN ? Il y a moins de dix ans, ils étaient encore intégrés au Pacte de Varsovie. Interprète-t-on correctement le fait que d'autres pays à l'Est attendent impatiemment d'être admis à l'OTAN ? Si la paix était aussi sûre que certains le prétendent chez nous, on ne saurait expliquer cette impatience de nations qui viennent de recouvrer leur indépendance. Soulignons que notre gauche, durant la confrontation entre l'Est et l'Ouest, n'a cessé de vitupérer cette même alliance atlantique...

Selon l'International Institute for Strategic Studies, les dépenses militaires de la Confédération correspondaient en 1996 à 1,6 % du produit domestique brut. L'Allemagne en consacrait à la même époque le 1,7 % à la défense, la France le 3,1 %, la Grande-Bretagne le 3 %, les Etats-Unis le 3,6 % et la Suède le 2,9 %. Ces chiffres prouvent que la Suisse a suivi la tendance générale, n'a

nullement fait bande à part, ensuite que, par rapport à d'autres pays politiquement et économiquement comparables au nôtre, la charge pour nous a été tout à fait supportable.

Le Conseil fédéral à la rencontre des socialistes ?

Entre 1990 et 1996, les dépenses militaires de la Suisse ont diminué en termes réels (francs constants) de 25 %. Cette réduction a été initiée, immédiatement après 1990, par le chef du Département militaire d'alors, M. Villiger, à l'époque sans les pressions extérieures que l'on voulait précisément prévenir. L'armée a été numériquement réduite d'un tiers, le personnel du Département militaire considérablement restreint.

De quelle façon la gauche socialiste a-t-elle réagi ? En exigeant toujours plus ! A la fin mars 1997, le parti socialiste déposait une initiative dénommée « Pour la redistribution des dépenses », laquelle demande une réduction des dépenses militaires de 50 % en l'espace de 10 ans au maximum, à partir de l'acceptation par le peuple et les cantons.

A la fin septembre 1997, le groupe socialiste des Chambres fédérales exigeait la diminution des dépenses militaires de 50 % jusqu'à l'an 2004, cela en contradiction complète avec le délai que l'initiative prévoit. Cette revendication du groupe socialiste aux Chambres ignore aussi la disposition de l'initiative qui prescrit qu'un tiers des moyens financiers économisés dans le secteur militaire serait destiné à des actions en faveur d'une politique de paix (aide au développement,



opérations visant au maintien de la paix, sauvegarde de l'environnement). Le groupe socialiste des Chambres entend en effet utiliser les crédits prélevés sur la défense pour financer les dépenses sociales de la Confédération.

Comment le gouvernement réagit-il ? Dans son dernier programme d'économies visant à rétablir l'équilibre des finances fédérales, il propose de procéder, dans le domaine de la défense nationale, à de nouvelles et importantes réductions. Avec une naïveté presque touchante, M. Villiger déclare qu'ainsi, entre 1990 et 2001, les dépenses militaires auront baissé en termes réels de 40 %. On ne tient donc nullement compte que le militaire est le seul domaine où la Confédération a réalisé des économies substantielles au cours des dernières années. On cherche donc à trouver l'argent

là où on attend le moins d'opposition.

Les crédits militaires ne sont pas intouchables ! Ils ne l'ont jamais été. Comme on a déjà demandé beaucoup de sacrifices à la défense et qu'on entend lui en demander de nouveaux, on devrait savoir où on veut procéder à de nouvelles coupes claires et justifier militairement ces réductions. Jusqu'à maintenant, on s'est montré incapable de le faire, même ceux qui, à l'automne 1997, combattaient féroce-ment pour la modernisation de l'artillerie – au prix de 500 millions – dont l'urgence n'était pas manifeste, et qui n'hésitent pas aujourd'hui, reniant les décisions du Parlement touchant à de récents programmes d'armement, à vouloir comprimer des acquisitions de matériel décidées, afin de répondre à l'avance aux demandes d'économie de l'exécutif. Cela

avant même que le Parlement, à qui revient la décision ultime, ne soit consulté.

Il est grand temps que l'on se mette, en haut lieu, à penser intelligemment et politiquement : il n'y a que dix ou onze mois que le parti socialiste a déposé une initiative populaire qui demande que les dépenses militaires soient réduites de 50 %. Le destinataire de cette initiative, c'est le peuple, au niveau fédéral et cantonal. Qu'on invite rapidement le souverain à se prononcer sur cette question, conformément aux institutions démocratiques du pays. L'expérience prouve qu'il vaut mieux faire confiance à son bon sens qu'aux manœuvres de certains parlementaires et de certains partis. Si on laisse faire le gouvernement et le commandement de l'armée, celle-ci aura bientôt perdu sa crédibilité.

D. B.

« Les faits sont têtus... Vraiment ? Ils apparaissent en tout cas faciles à corrompre, à passer dans l'oubli, propres à se soumettre, dociles, aux dogmes, ou à se laisser absorber dans la mollesse, l'indifférence de l'opinion. On s'accoutume vite à l'horreur quand elle frappe les autres. »

Félix Reichlen